

## HOMÉLIE 20

«Si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il n'y a plus désormais de victime pour les péchés, mais il ne nous reste plus qu'une attente terrible du jugement, et le feu vengeur qui dévorera les ennemis de Dieu.»

1. Tout arbre qui, après avoir été bien planté et avoir reçu des mains laborieuses du cultivateur tous les soins nécessaires, ne porte pas de fruit, est arraché et jeté au feu. Quelque chose de semblable a lieu à la suite du baptême. Après que Jésus Christ nous a plantés et que nous avons reçu l'irrigation spirituelle, si nous ne portons aucun fruit, nous sommes réservés au feu de la géhenne, à la flamme qui ne s'éteint pas. Aussi, Paul exhorte-t-il à la charité et à la pratique des bonnes œuvres : il y avait engagé d'abord en montrant les moyens utiles pour y parvenir, et ces moyens sont dans la liberté d'entrer dans le sanctuaire, voie nouvelle qu'il vient d'indiquer; il le fait maintenant par le triste spectacle des conséquences du mal. Après avoir dit : «Ne vous éloignant point de nos assemblées, comme quelques-uns ont accoutumé de le faire, mais nous exhortant les uns les autres, d'autant plus que vous voyez que le jour approche;» ces paroles étant suffisantes pour encourager, il ajoute : «Si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité.» C'est qu'à son avis les bonnes œuvres sont nécessaires, c'est qu'elles sont indispensables. «Car, si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il n'y a plus désormais de victime pour les péchés.» C'est dire : Vous avez été purifiés, délivrés de toutes les souillures, vous êtes enfants de Dieu. Si vous retombez dans vos désordres d'autrefois, vous êtes de nouveau déshérités et voués au feu, à tous les autres châtiments : il n'y a pas désormais une nouvelle victime. Ici se dressent contre nous ceux qui voudraient abolir la pénitence, et tous ceux qui hésitent à demander le baptême. Ceux-ci prétendent qu'on ne saurait voir une garantie dans le baptême, s'il est vrai qu'il n'y ait pas une seconde rémission; ceux-là, que la participation aux mystères n'offre aucune sûreté à ceux qui ont péché, s'il n'y a pas une seconde rémission. Que répondre aux uns et aux autres ? Que l'Apôtre ne parle pas ici en ce sens, qu'il ne proscrie ni la pénitence, ni la propitiation qu'elle engendre, qu'il ne repousse pas, qu'il ne plonge pas dans le désespoir celui qui est tombé en faute : il n'est pas à ce point l'ennemi de notre salut; seulement, il interdit un second baptême.

Il ne dit pas, en effet : Il n'y a plus de pénitence; ou bien : Il n'y a plus de rémission; mais il dit : Il n'y a plus de victime, c'est-à-dire, il n'y a plus de sacrifice de la croix; c'est ce qu'il indique par le mot victime. «Par l'oblation d'une seule victime il a rendu parfaits à jamais ceux qu'il a sanctifiés;» et non point par plusieurs holocaustes, comme dans le judaïsme. Aussi a-t-il insisté de toute manière sur ce point qu'il n'y a qu'une victime, et qu'il n'y en a qu'une seule. Il ne veut pas seulement leur montrer qu'elle diffère en cela des holocaustes des Juifs; mais encore il veut les mettre en garde contre l'attente d'une nouvelle victime, conformément à la loi juive. «Si nous péchons volontairement.» Voyez comme il est enclin au pardon. «Si nous péchons volontairement.» Il pardonne donc les péchés involontaires. «Après avoir reçu la connaissance de la vérité.» Il s'agit de Jésus Christ, ou de tous les dogmes chrétiens. «Il n'y a plus désormais de victime pour les péchés.» Quoi donc ? «Mais il ne nous reste plus qu'une attente terrible du jugement, et le feu vengeur qui dévorera les ennemis de Dieu.» Il appelle ennemis de Dieu, outre les infidèles, ceux qui agissent contrairement à la vertu; le même feu dévorera les mauvais serviteurs et les ennemis. Ensuite, pour faire voir la voracité de ce feu, il en fait une sorte d'être animé. «Le feu vengeur qui dévorera.» De même qu'une bête féroce qu'on provoque s'irrite, s'exaspère, et ne s'apaise qu'après avoir saisi une proie et l'avoir dévorée : de même ce feu, comme quelqu'un qui s'acharne à l'accomplissement d'une œuvre, ne lâche plus ceux qu'il a saisis, mais les ronge et les déchire. L'Apôtre montre ensuite avec menace qu'il est rigoureusement juste qu'il en soit ainsi : il est utile à la foi de faire voir la conformité des événements avec la justice. «Celui qui viole la loi de Moïse est mis à mort sans miséricorde, sur la déposition de deux ou trois témoins.» «Sans miséricorde.» Il n'y a donc là nul pardon, nulle grâce, quoique ce soit la loi de Moïse; car il a réglé beaucoup de points. Qu'est-ce à dire «deux ou trois ?» Si deux ou trois témoins déposent, le châtiment suit aussitôt. Si dans l'Ancien Testament la violation de la loi de Moïse entraîne un supplice si grand, combien plus grands sont les supplices mérités par nos désobéissances ! Aussi est-il dit : «Songez combien mérite de plus grands supplices celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura profané le sang de l'alliance par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'esprit de la grâce.»

## HOMÉLIES SUR L'ÉPITRE AUX HÉBREUX

2. Mais comment foule-t-on aux pieds le Fils de Dieu ? Lorsque celui qui participe aux mystères tombe dans le péché, ne le foule-t-il pas aux pieds ? ne le méprise-t-il pas ? Nous ne faisons aucun cas des choses que nous foulons aux pieds : le pécheur ne fait aucun cas de Jésus Christ, et c'est pourquoi il pèche. Vous êtes devenu le corps de Jésus Christ, et vous vous livrez au démon pour qu'il vous foule aux pieds ? «Celui qui aura profané le sang.» Qu'est une chose profanée ? Elle est souillée, ou du moins elle n'est rien de plus que la plus vile. «Et qui aura outragé l'esprit de la grâce.» Celui qui repousse un bienfait outrage le bienfaiteur. Dieu vous a fait son enfant, et vous voulez être esclave ? Il est venu, il a habité en vous; et, vous ouvrez votre âme aux mauvaises pensées ? Jésus Christ a daigné s'établir en vous, et vous le foulez aux pieds dans la débauche et l'orgie ? Prêtons l'oreille, nous tous qui participons aux mystères et qui en sommes indignes; nous tous qui approchons de cette sainte table sans en être dignes, prêtons tous l'oreille : «Gardez-vous, est-il écrit, de donner ce qui est saint aux chiens, de peur qu'ils ne le foulent aux pieds;» c'est-à-dire, de peur qu'ils ne le méprisent, qu'ils ne le souillent. Mais il ne s'en tient pas là, il évoque ce qu'il y a de plus terrible. L'effroi remue profondément les âmes et ne convertit pas moins que les encouragements. Il leur montre la différence des deux lois, et leur laisse en même temps le soin de se prononcer sur le supplice, comme sur une chose évidente. «Songez combien mérite de plus grands supplices ?» Il me paraît en cet endroit faire encore allusion aux sacrements. Il en ajoute ensuite la preuve, lorsqu'il dit : «Il est terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant.» Il est écrit : «La vengeance est à moi, je l'exercerai, dit le Seigneur;» et ailleurs : «Le Seigneur fera justice à son peuple.» Nous tomberons, dit-il, entre les mains de Dieu, non entre les mains des hommes. Je le répète : Si vous ne faites pas pénitence, vous tomberez entre les mains de Dieu, ce qui est terrible, ce n'est nullement de tomber entre les mains des hommes. Quand nous verrons punir quelqu'un ici-bas, que ces châtements terrestres ne nous émeuvent point, mais pensons avec terreur aux châtements de l'autre vie. «Car la colère de Dieu est proportionnée à sa miséricorde, et cette colère s'appesantira sur les pécheurs.» (Ec 5,7) Il y a aussi un sens caché dans ces paroles : «La vengeance est à moi, je l'exercerai;» elles s'adressent aux ennemis de Dieu qui font le mal, non aux hommes qui le souffrent. Il console ceux-ci, il semble leur dire : Dieu demeure et vit éternellement; c'est pourquoi, si le méchant est maintenant impuni, il sera châtié un jour. A lui de gémir, et non point à nous; il est vrai, nous tombons entre ses mains, mais il tombera entre les mains de Dieu. Celui qui est la victime du mal ne souffre pas : c'est celui qui le fait qui souffre; de même qu'un bienfait est fructueux pour son auteur, et non pour celui qui le reçoit. Sachant qu'il en est ainsi, supportons le mal avec patience, et soyons prompts à faire le bien.

Il suffit pour cela de mépriser les richesses et la vaine gloire : l'homme qui se dépouille de ces deux passions est le plus libre de tous les hommes; il est plus riche que celui qui est revêtu de la pourpre. Ne voyez-vous pas de quels maux les richesses sont la source ? je ne parle pas des maux qu'engendre l'avarice, mais de ceux qu'engendre l'attachement aux richesses : comme, par exemple, si quelqu'un, parce qu'il a perdu sa fortune, mène une existence plus triste que la mort. Ô homme, pourquoi cette douleur ? pourquoi pleurez-vous ? est-ce parce que Dieu vous a exempté d'une vigilance superflue ? parce que vous ne tremblez plus ? parce que vous n'avez plus de crainte ? Si l'on vous attachait à un trésor, vous enjoignant d'y demeurer sans cesse et de veiller à le garder du bien d'autrui, vous vous plaindriez, vous vous révolteriez; et, lorsqu'on vous délivre de la servitude et des lourdes chaînes que vous vous étiez imposées vous-même, vous vous lamentez ? Tant il est vrai que la douleur et la joie ne sont qu'une affaire d'opinion, puisque ce que nous appelons nos richesses ne nous appartient nullement ! Il me faut maintenant parler aux femmes. Il arrive souvent qu'une femme a une robe tissée d'or : elle l'approprie, elle l'enveloppe de lin, elle la garde soigneusement, elle craint pour cet objet, en un mot, elle n'en jouit pas. Qu'elle meurt, ou elle devient veuve; ou, si ce n'est ni l'un ni l'autre, dans la crainte de voir dépérir sa robe par l'usage, elle se prive elle-même de la mettre; et, si on ne la lui enlève pas, elle se l'enlève elle-même en ne s'en servant pas. Supposerez-vous qu'elle la cède à quelqu'un d'autre ? C'est chose douteuse; mais si elle la cède, c'est comme si elle en faisait usage elle-même. Seulement, si l'on fouillait dans les maisons, on y trouverait des vêtements précieux entre tous, qui sont l'objet d'un culte tout particulier, comme s'ils étaient des maîtres ayant une âme. La femme ne les porte que bien rarement : elle craint, elle redoute de s'en servir; elle les préserve de la dent des mites ou d'autres accidents, elle les entoure de parfums et d'aromates; elle ne permet pas que tous les yeux se croient dignes de les admirer; ses mains seules, et peut-être celles de son mari, ont le droit de les ranger, de toucher à leurs plis harmonieux.

## HOMÉLIES SUR L'ÉPITRE AUX HÉBREUX

3. N'est-ce point avec raison, je vous le demande, que Paul appelle l'avarice une idolâtrie ? Le culte que les idolâtres ont pour leurs idoles, les avares l'ont pour leurs vêtements et pour leur or. Jusques à quand remuerons-nous la fange ? jusques à quand serons-nous attachés au limon et à la boue ? De même que les Israélites travaillaient pour le roi d'Égypte, nous travaillons pour le démon, et nous sommes affligés de calamités bien plus grandes. Mes paroles n'ont rien d'exagéré. Autant l'âme est au-dessus du corps, autant sont plus cruelles les lanières dont la flagellent les soucis quotidiens. Nous vivons pleins de craintes, inquiets, tremblants. Il suffit néanmoins de gémir, de lever nos regards vers Dieu, et il ne nous envoie ni Moïse, ni Aaron, mais sa parole et la douleur de l'avoir offensé. Lorsqu'il est venu lui-même, lorsqu'il a pris possession de nos âmes, il nous délivre de notre amère servitude, il nous fait sortir de l'Égypte, il nous affranchit des vains et stériles désirs, d'une servitude qui ne rapporte aucun fruit. – Mais, direz-vous, les Israélites emportèrent de l'Égypte beaucoup d'or, récompense de leurs labeurs; nous, nous n'emporterons rien. – Eh, fasse le ciel que nous n'emportions rien, car maintenant nous ne prenons point des vases d'or, mais les maux de l'Égypte, les péchés et les châtements et les supplices. Sachons donc ce qui nous est utile, apprenons à souffrir les offenses : voilà le lot d'un chrétien. Méprisons les vêtements somptueux, méprisons les richesses, ne méprisons pas notre salut; méprisons les richesses, et ne méprisons pas notre âme : c'est elle qui est punie, elle qui est châtiée; les richesses demeurent ici-bas, l'âme va dans l'autre monde. Comment se fait-il que vous vous tourmentiez vous-même, et que vous ne le compreniez pas ? Je le dis aux avares, qui sont travaillés par le désir d'entasser sans cesse. Il est bon aussi de conseiller à ceux qui sont les dupes des avares de supporter patiemment les torts qu'ils en reçoivent : les avares ne vous trompent pas, mais se trompent eux-mêmes; ils vous frustreront, en effet, de quelque argent, mais ils se privent eux-mêmes des bontés et des secours de Dieu. Celui qui est dépouillé de ces derniers biens, serait-il possesseur des richesses de tout l'univers, est le plus pauvre de tous les hommes; celui qu'il trompe en est le plus riche : «Le Seigneur, est-il dit, me nourrit, je ne manquerai de rien.» (Ps 22,1) Si un homme grand et généreux vous aimait beaucoup et vous entourait de soins; si vous saviez en outre qu'il doit vivre toujours, ou du moins que vous ne mourrez pas avant lui, et qu'il vous pourvoira de toute chose, vous en laissant jouir avec la même liberté que si elles vous appartenaient : désireriez-vous posséder quelque bien ? quoique n'ayant rien en propre, ne vous estimeriez-vous pas le plus riche du monde ?

De quoi donc vous plaignez-vous ? de ce que vous n'avez point de richesses ? Songez que vous êtes affranchi de l'occasion de pécher. Vous êtes privé des biens de la fortune, mais vous êtes riche de la bienveillance de Dieu. – Et comment, direz-vous, ai-je cette bienveillance ? – N'est-il pas écrit : «Pourquoi ne souffrez-vous pas qu'on vous fasse du tort ?» (I Cor 6,7) et encore : «Rendez grâces à Dieu de toute chose ?» (I Th 5,18) et enfin : «Heureux les pauvres d'esprit ?» (Mt 5,3) Songez de quelles faveurs Dieu vous comblera si vous conformez votre conduite à ces préceptes. On ne nous demande que de rendre grâces à Dieu en toute chose, et nous aurons tous ses biens en abondance. Par exemple, avez-vous perdu dix mille livres d'or ? bénissez aussitôt la Providence, et par ces paroles et cette action de grâces vous en gagnez cent mille. En quel temps donnez-vous à Job le nom d'heureux ? est-ce lorsqu'il avait en grand nombre des chameaux, des moutons et des bœufs ? n'est-ce pas plutôt lorsqu'il dit : «Dieu me les avait donnés, Dieu me les a retirés ?» (Job 1,21) Ce n'est point pour nous priver de quelque argent que le démon nous inflige des pertes : il sait que l'argent n'est rien; c'est surtout pour nous pousser à quelque blasphème. Il ne s'appliquait pas seulement à rendre Job pauvre, mais à lui arracher un blasphème. Quand il l'a dépouillé de tous les biens, remarquez comment il lui parle par la voix de la femme : «Dis un seul mot contre Dieu, et la mort te délivrera.» – Mais, ô père de toute iniquité, que cherches-tu de plus, après l'avoir dépouillé de tous les biens ? – Je cherchais tout autre chose, répond-il, tout ce que j'ai fait, je l'ai fait seulement pour le dépouiller du secours de Dieu; c'est dans ce but que je l'ai privé de ses richesses, et c'est mon unique but. Je n'ai rien fait, puisque je n'ai pas obtenu ce résultat. Toutes mes espérances sont renversées, puisque non seulement mes persécutions n'ont pu lui nuire, mais qu'elles ont encore tourné à son plus grand avantage.

4. Vous le voyez, l'esprit du mal sait combien il nous est nuisible de blasphémer. Aussi, quelles embûches ne dresse-t-il pas à Job au moyen même de sa femme ! Prêtez l'oreille, vous tous qui avez des épouses avides de richesses et qui vous poussent à médire de la Providence : souvenez-vous de Job. Et voyez avec quelle douceur le saint patriarche réduit sa femme au silence : «Pourquoi parlez-vous comme les femmes dénuées de toute sagesse ?» (Ibid., 2,10) Car «les mauvais entretiens corrompent les mœurs;» (I Cor 15,33) ils les corrompent toujours, mais surtout dans les calamités, parce qu'alors ceux qui conseillent le

## HOMÉLIES SUR L'ÉPITRE AUX HÉBREUX

mal ont plus d'ascendant. Combien plus alors l'esprit, qui y est déjà enclin, sera-t-il porté au découragement, si on le lui conseille, ne le pousse-t-on pas à l'abîme ? La femme est ou un grand bien, ou un grand mal. Voyez donc de quel côté le démon cherche à saper jusqu'en ses fondements la force d'âme de Job. La perte de tous les biens n'a pas ébranlé ce grand cœur, la ruine ne lui a pas été un grand dommage, et le démon a dit en vain : «Vous verrez s'il ne vous bénira pas en face.» (Job 1,11) C'est pourquoi il arme la femme contre lui. Voyez-vous où il tendait ? Mais cette manœuvre ne lui servit de rien. Si donc nous rendons grâces dans les revers, nos biens nous seront rendus, et, s'ils ne le sont pas la récompense sera encore plus grande. C'est ce qui arriva au courageux patriarche : quand il eut soutenu la lutte sans faiblir, il rentra en possession de toutes ses richesses; quand il eut montré au démon qu'il ne servait pas Dieu pour l'amour de ces biens, Dieu les lui rendit. Ainsi fait la Providence : quand elle voit que nous ne nous attachons pas aux biens de cette vie, c'est alors qu'elle nous les donne; quand elle voit que nous préférons les avantages spirituels, alors elle nous donne les temporels, mais non avant, de peur que nous ne nous détachions des premiers. Dans sa bonté, Dieu nous refuse les avantages terrestres, afin de nous en éloigner même malgré nous. – Au contraire, dites-vous, s'il me les donnait, je serais satisfait et je lui rendrais grâces encore davantage. – Homme, vous déguisez la vérité; c'est lorsque vous les possédez que vous êtes le moins reconnaissant envers Dieu. Mais d'où vient, ajoute-t-on, qu'il les donne à tant d'autres ? – Qu'est-ce qui vous prouve que c'est lui qui les donne ? – Et qui les donne donc ? – L'avarice et la rapine. – Et Dieu permet qu'il en soit ainsi ? Comme il permet l'homicide, le vol, et les autres violences. – Mais que dire de ces monstres d'iniquité, qui recueillent de riches héritages ? comment Dieu peut-il permettre qu'ils en jouissent en paix ? Comme il souffre les voleurs, les assassins, et les autres malfaiteurs : ce n'est pas maintenant le temps du jugement, mais de la meilleure conduite en vue du ciel. Ce que j'ai déjà dit, je le répète : nous serons condamnés à des supplices d'autant plus grands que nous aurons possédé plus de biens ici-bas, si cette possession ne nous a pas rendus meilleurs. Tous ne seront pas punis également, et les châtiments les plus sévères frapperont ceux qui seront demeurés méchants après avoir été comblés de bienfaits; il n'en sera pas ainsi pour celui qui aura vécu dans la pauvreté. Ecoutez ce que Dieu dit à David : «Ne vous ai-je pas comblé de tous les biens du Seigneur ?» (II R 12,8) Quand donc vous verrez un jeune homme persévérer dans le mal, après avoir reçu sans travail l'héritage paternel, soyez persuadé qu'il se prépare un châtiment et des supplices plus grands. Tel n'est pas l'exemple que nous devons suivre, mais celui de l'homme qui fait des progrès dans la vertu, de l'homme qui amasse les trésors spirituels. «Malheur, est-il écrit, à ceux qui mettent leur confiance dans leurs richesses !» (Ps 48,7) et : «Heureux ceux qui craignent le Seigneur.» (Ibid., 127,1) De quel côté voulez-vous être ? assurément avec ceux qui sont appelés heureux. Imités-les donc, au lieu d'imiter les méchants, et vous parviendrez à l'héritage qui leur est réservé. Puissions-nous l'obtenir tous par la grâce et l'amour de notre Seigneur Jésus Christ, à qui gloire, puissance, honneur, en même temps qu'au Père et au saint Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.